



Informations sur la rémunération des mandataires sociaux

(en application des articles L. 22-10-8, L. 22-10-9, R. 22-10-14 et R. 22-10-15 du Code de commerce)

L'assemblée générale mixte de la société MaaT Pharma (la « **Société** ») qui s'est tenue le 20 juin 2025 à 09 heures 30 au siège social de la Société, 70 avenue Tony Garnier – 69007 Lyon, a approuvé la résolution relative à la politique de rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 20254 (*Say on Pay ex-ante*), ainsi que celle portant sur les informations mentionnées au I. de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce relatives à la rémunération versée et/ou attribuée aux mandataires sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 (*Say on Pay ex-post* dit « global »).

En application des dispositions des articles L. 22-10-8, L. 22-10-9, R. 22-10-14 et R. 22-10-15 du Code de commerce, ces informations sont présentées ci-dessous, complétées à titre informatif des résultats de vote des résolutions portant sur les éléments de rémunération individuelle versés et/ou attribués aux dirigeants mandataires sociaux de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 (*Say on Pay ex-post* dit « individuel »).

Résolution	Description	Résultat du vote	Section correspondante dans le Document Universel d'Enregistrement 2024 (URD)
TREIZIEME RESOLUTION	Approbation des informations relatives à la rémunération de l'exercice 2024 des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce	Approuvée à 99,67%	Document Universel d'Enregistrement (Section 13 de l'URD) ; Paragraphe 13.2 <i>(Ratios d'équité)</i>
QUATORZIEME RESOLUTION	Approbation des éléments de rémunération et des avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice 2024 ou attribués au titre du même exercice au Président du Conseil d'Administration	Approuvée à 99,66 %	Document Universel d'Enregistrement (Section 13 de l'URD) ; Paragraphe 13.1.1.1 (Rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs - Président du conseil d'administration)
QUINZIEME RESOLUTION	Approbation des éléments de rémunération et des avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice 2024 ou attribués au titre du même exercice au Directeur Général	Approuvée à 99,51%	Document Universel d'Enregistrement (Section 13 de l'URD) ; Paragraphe 13.1.1.2 (Rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs - Directeur Général)

SEIZIÈME RESOLUTION	Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2025	Approuvée à 99,66%	Document Universel d'Enregistrement (Section 13 de l'URD) ; Paragraphe 13.1.1.1 (Rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs - Président du conseil d'administration)
DIX-SEPTIÈME RESOLUTION	Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2025	Approuvée à 99,51 %	Document Universel d'Enregistrement (Section 13 de l'URD) ; Paragraphe 13.1.1.2 (Rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs - Directeur Général)
DIX-HUITIÈME RESOLUTION	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs au titre de l'exercice 2025	Approuvée à 99,66 %	Document Universel d'Enregistrement (Section 13 de l'URD) ; Paragraphe 13.1.2 (Rémunération des membres du Conseil d'Administration)

* * *

A propos de MaaT Pharma

MaaT Pharma est une société de biotechnologie en phase clinique avancée, leader dans le développement de médicaments issus du microbiote intestinal dédiés à moduler le système immunitaire des patients atteints de cancer et à améliorer leur survie. Soutenue par une équipe experte qui s'engage à faire la différence pour les patients du monde entier, la Société a été fondée en 2014 et est basée à Lyon en France.

Pionnière dans son domaine, MaaT Pharma développe le premier candidat-médicament immunomodulateur basé sur le microbiote intestinal en oncologie. Grâce à ses technologies propriétaires de « pooling » (combinaison de dons de microbiotes sains) et de co-culture microbienne, MaaT Pharma développe des médicaments standardisés à haute diversité bactérienne, visant à améliorer la survie des patients atteints de cancer. MaaT Pharma est cotée sur Euronext Paris (MAAT) depuis 2021.



Contacts

MaaT Pharma – Relations investisseurs

Guillaume DEBROAS, Ph.D.
Responsable des Relations Investisseurs
+33 6 16 48 92 50
invest@maat-pharma.com

MaaT Pharma – Relations médias

Pauline RICHAUD
Senior PR & Corporate Communications Manager
+33 6 14 06 45 92
media@maat-pharma.com

Rx Communications Group – U.S. Relations Investisseurs

Michael Miller
Managing Director
+1-917-633-6086
mmiller@rxir.com

Catalytic Agency – U.S. Relations Médias

Heather Shea
Media relations pour MaaT Pharma
+1 617-286-2013
heather.shea@catalyticagency.com